

7. Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle.)

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos d'un TOGD.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueillie par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger, ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

**Pôle imagerie médicale
Groupe hospitalier Pellegrin
Place Amélie Raba-Léon 30076 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 79 59 50**



TRANSIT OSEO-GASTRO-DUODENAL (TOGD) CHEZ L'ENFANT

Madame, Monsieur,

Votre médecin a prescrit un TOGD à votre enfant.

Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser, à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen et pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin.

N'oubliez pas de vous munir des anciens examens concernant votre enfant si vous les avez en votre possession. Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

La radiologie utilise des rayons X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale, afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Le choix de cette technique tient compte du **rapport bénéfice-risque** de celle-ci, et toutes les précautions sont prises pour **limiter votre exposition** aux rayons X.

Les doses délivrées lors d'examens diagnostiques sont faibles, et n'ont en général pas d'effet sur l'organisme.

Madame, mademoiselle, attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler lors de la prise de rendez-vous, ainsi qu'au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen. Dans certains cas, l'examen pourra alors être reporté.

1. Nature de l'acte

Le principe du TOGD est de faire boire à l'enfant un produit visible en radiographie et étudier la progression de ce produit dans le tube digestif.

Cet examen permet une étude du fonctionnement de l'œsophage, de l'estomac et des premières anses de l'intestin grêle et de rechercher d'éventuelles anomalies anatomiques.

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter le TOGD que l'on vous propose peut permettre le dépistage précoce d'une anomalie.

Refuser cet examen peut vous occasionner une perte de chance de dépistage d'une anomalie.

3. Déroulement de l'acte

Pour faire l'examen dans les meilleures conditions de sécurité, un matériel adapté à l'âge de votre enfant (planchette, bandes, cales de mousse, sacs de sable) sera utilisé. Votre enfant sera déshabillé. Il pourra garder sa couche ou sa petite culotte. Le produit de contraste utilisé est un produit sans toxicité ; il sera mélangé à de l'eau minérale et donné à votre enfant sous la forme d'un biberon ou d'un verre selon son âge. Il peut arriver, lorsque votre enfant ne veut pas boire, qu'une sonde soit mise en place dans l'estomac, par voie nasale. L'ingestion du produit nécessite la collaboration de votre enfant s'il est en âge de comprendre et éventuellement la vôtre, s'il est petit et si vous acceptez de rester à côté de lui, pour lui parler pendant l'examen. Pendant et après ingestion du produit, plusieurs clichés seront réalisés, afin d'étudier le fonctionnement et la morphologie du tube digestif. Un résultat oral vous sera donné en fin d'examen par le médecin responsable du poste. **Si vous le souhaitez et si vous n'êtes pas enceinte, vous pouvez assister à l'examen et rester à côté de votre enfant afin de le rassurer.** Bien que l'examen soit réalisé par une équipe entraînée, le voir faire chez son propre enfant peut être parfois mal supporté auquel cas vous n'êtes pas tenu d'y assister. Si vous préférez patienter en salle d'attente, le personnel vous informera du déroulement de l'examen. Le compte-rendu écrit sera joint aux clichés et vous sera donné dans un délai le plus bref possible mais variable puisque dépendant de l'activité du service.

4. Bénéfices escomptés

En cas d'anomalie dépistée, cet acte permet de donner toutes les chances de guérison.

5. Risques, incidents et complications

Toute intervention sur le corps humain même conduite dans des conditions de compétences et de sécurité maximales, comporte un risque de complication. Les risques de l'opacification de l'estomac sont faibles, liés à la possibilité de passage du produit dans la trachée. Les causes peuvent être des fausses routes ou des malformations (fistules). Dans le cas de la mise en place d'une sonde digestive, un petit saignement de nez peut survenir, sans conséquence grave. Vous pouvez, bien sûr, demander au médecin qui réalise l'examen toute précision supplémentaire sur la nature, les buts et les risques de cet examen.

En matière d'irradiation, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients, compte-tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. La formation du personnel, les contrôles fréquents du matériel et l'aménagement spécial de la salle d'examen ont été étudiés pour que l'irradiation de votre enfant soit aussi faible que possible mais suffisante pour obtenir une qualité d'image indispensable au diagnostic. La dose d'irradiation reçue par votre enfant est mentionnée sur le compte-rendu de l'examen permettant ainsi un suivi.

6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Laisser votre enfant à jeun (ni boire, ni manger) pendant 4 heures pour les enfants de moins de 6 mois, 6 heures pour les enfants de 6 mois à 1 an et la veille au soir pour les enfants de plus de 1 an.

Apporter son biberon habituel et sa sucette.

Dès votre retour à la maison : Votre enfant ne réclamera certainement pas à manger, son estomac ayant été rempli pendant l'examen. Comme pour tout aliment, le produit ingéré sera éliminé par voie rectale. Aussi, dans les jours qui suivent l'examen, la présence d'un produit blanc dans les selles est tout à fait normale.